

toutes nos adresses, toutes nos lettres sont imprimées, sont publiques, on peut les lire, et on y verra nos principes, on y verra notre conduite.

« *Pitt, Dumouriez, Cobourg, Bordeaux, Marseille, d'intelligence avec nous !* Les trois premiers sont les ennemis de la République française ; ils sont conséquemment ceux des Lyonnais. Quant à Marseille et Bordeaux, elles n'ont reçu de nous aucun appui, aucun secours ; mais nous devons à la vérité de dire que ces villes veulent, *ainsi que nous, la liberté, l'égalité, la République une et indivisible*, et que sous ce rapport nous fraterniserons avec ces deux grandes cités.

« Voilà, citoyens représentants, la vérité ; voilà ce que nous opposons aux calomnies qu'on a disséminées, placardées, colportées dans toute l'étendue de la République contre le département de Rhône et Loire, et particulièrement contre la ville de Lyon..... Fait et arrêté en conseil général. Lyon, le 2 août 1793, l'an second de la République française. (1) »

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que ces documents sur Mazade d'Avèze et le comte Prècy, pourraient jeter quelque lumière sur l'histoire de notre siège, et je vous prie de les insérer dans votre prochain numéro.

(1) *Adresse de la municipalité provisoire à la Convention nationale. Lyon, imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche; 1793, in-4°, pages 4, 5 et 6.*